

# **Championnat suisse Interclubs d'athlétisme (CSI)**

## **Règlement 2024**

**Publié par Swiss Athletics**



## **1. Type de championnat**

Le Championnat suisse Interclubs (CSI) est un concours par équipe, organisé dans différentes catégories. Selon la catégorie, les participants disputent des disciplines simples ou un concours multiple. On fait une différence entre le mode Championnats (actifs et U20) et le mode Essais (jeunesse U18 et plus jeunes ainsi que Masters).

## **2. Catégories**

### **2.1. Mode Championnats :**

- Ligue national A, B et C (LNA, LNB et LNC)
- Ligue de promotion A et B (LPA, LPB)
- Ligue des juniors (LJ)

à chaque fois hommes et femmes.

Seul un concours de championnats est organisé dans ces catégories.

### **2.2. Mode Essais :**

- U18 M et U18 W
- U16 M et U16 W
- U14 M, U14 W et U14 Mixed concours par équipe
- U12 M, U12 W et U12 Mixed concours par équipe
- Masters M30 et plus âgés et W30 et plus âgées

Les équipes qui s'alignent dans le mode Essais peuvent faire un nombre quelconque d'essais par année.

## **3. Titre et distinctions**

*Mode Championnats :*

- Les vainqueurs des concours de championnats des catégories LNA, LNB, LNC et LJ reçoivent le titre de champion suisse de la catégorie respective. Le vainqueur de la ligue de promotion A est champion des sociétés de promotion.
- Les trois équipes les meilleures classées des catégories LNA Hommes et Femmes et LJ Hommes et Femmes reçoivent des médailles.
- Les trois équipes les meilleures classées de toutes les catégories reçoivent une coupe CSI.

*Mode Essais :*

Les trois équipes les meilleures classées de toutes les catégories reçoivent une coupe CSI.

## **4. Droit de participation**

Le championnat suisse interclubs est ouvert aux équipes des sociétés et aux communautés d'athlétisme (CoA).

*Mode Championnats :*

Seule une équipe a le droit de participer par société / CoA, à l'exception des ligues de promotion et de la ligue des juniors, où plusieurs équipes ont le droit de participer.

*Mode Essais :*

Dans toutes les catégories plusieurs équipes par société /CoA ont le droit de participer.

## **5. Règlements en vigueur**

À l'exception des points définis dans le présent règlement, les championnats interclubs doivent être organisés conformément aux dispositions en vigueur du règlement d'organisation des compétitions d'athlétisme de Swiss Athletics (RO) ainsi que des règlements de compétitions internationaux (IWR / World Athletics).

## **6. Organisation des concours CSI**

### *Mode Championnats*

Les candidatures d'un concours de championnats de ligue nationale, ligue de promotion ou ligue des juniors doivent être déposées au secrétariat de Swiss Athletics au plus tard jusqu'au séminaire de la fédération en novembre de l'année précédente. L'attribution est de la compétence du comité central.

Les organisateurs doivent annoncer le concours en collaboration avec le département Support compétition au plus tard deux mois avant le concours.

### *Mode Essais :*

Les sociétés / CoA qui organisent des essais CSI doivent annoncer en ligne l'essai CSI aussi possible rapidement, mais au plus tard jusqu'au délai d'inscription fixé, via l'administration des compétitions.

## **7. Dates**

### *Mode Championnats :*

Swiss Athletics fixe les dates des concours de championnats en tenant compte du calendrier international et du calendrier national.

### *Mode Essais :*

Les concours CSI ont lieu entre le 15 avril et le 15 octobre. Toutes les disciplines d'un essai CSI doivent se dérouler sur une seule journée.

## **8. Finance d'inscription**

Les organisateurs peuvent exiger des équipes participantes des montants d'organisation (= finance d'inscription) jusqu'à maximum CHF 200 (concours de championnats) resp. CHF 100 (essais CSI).

## **9. Publication de concours**

### *Mode Championnats :*

La publication doit être faite au plus tard huit semaines avant le déroulement. Elle ne peut être publiée qu'après validation par Swiss Athletics.

### *Mode Essais :*

La forme de la publication est confiée à l'organisateur. Elle devrait toutefois être publiée environ 8 semaines avant la manifestation.

## **10. Enregistrement des équipes CSI**

Toutes les équipes participant à un CSI doivent être enregistrées chez Swiss Athletics (=> via formulaire d'annonce sur le site web Swiss Athletics ; possible uniquement avec les droits d'administration de la société). Sans enregistrement (en ligne) il n'est pas possible de s'inscrire à un CSI.

### *Mode Championnats :*

Les sociétés qui veulent participer à des concours de championnats, auxquels elles ont le droit de participer selon Art. 27, doivent enregistrer leurs équipes pour participer dans la catégorie correspondante. Les équipes de la ligue de promotion peuvent choisir entre la LPA et la LPB.

Le délai d'enregistrement est défini par Swiss Athletics.

### *Mode Essais :*

Les sociétés qui veulent participer à un essai CSI doivent enregistrer leurs équipes avant de s'inscrire au concours. Le délai d'inscription fixé par l'organisateur est contraignant pour les équipes participantes.

### *Attention :*

- Si plusieurs équipes participent à un concours CSI dans la même catégorie, elles doivent toutes être enregistrées.
- Une équipe enregistrée peut s'aligner plusieurs fois à différents concours. Elle n'apparaît toutefois qu'une seule fois sous le même nom dans la liste de résultats, même si différents athlètes ont été engagés dans l'équipe.

## **10.1. Taxe d'enregistrement**

- a) Une taxe d'enregistrement selon règlement sur les taxes Art. 6 doit être payée à Swiss Athletics pour chaque équipe enregistrée.
- b) Des taxes pour enregistrements hors délais seront facturées aux équipes selon règlement sur les taxes.

## **11. Droit de participation**

### *Mode Championnats :*

- a) Aux concours de championnats, les sociétés faisant partie d'une CoA s'alignent toujours sous le nom de la CoA.
- b) Tous les athlètes licenciés pour la société ou la CoA respective ont le droit de concourir.

### *Mode Essais :*

- c) Un athlète licencié pour une société peut participer à un nombre quelconque d'essais CSI dans chaque catégorie dans laquelle il a le droit de s'aligner, pour la société, pour la société de base d'une CoA et/ou pour une CoA. Chaque athlète peut donc notamment participer aussi bien au concours simple qu'au concours multiple ou par équipe de la catégorie correspondante.
- d) Par concours CSI, chaque athlète ne peut être engagé que dans une équipe.
- e) Pour pouvoir être classé dans une catégorie comme deuxième (ou troisième, ....) équipe d'une société et/ou CoA, au maximum deux athlètes d'une équipe déjà classée de cette société et/ou CoA ont le droit d'être alignés. Dans ce cas les deux équipes doivent toutefois être enregistrées (selon Art. 10). Si dans deux équipes il y a plus de deux athlètes identiques, les deux équipes seront considérées comme une seule et même équipe.

## **12. Engagement de citoyens étrangers**

- a) Dans les concours de championnats (sauf ligue des juniors) au moins la moitié des résultats qui comptent doivent avoir été réalisés par des athlètes de nationalité suisses ou liechtensteinoises (donc au moins 16 en LNA).
- b) Au maximum deux étrangers peuvent faire partie du relais 4x100m qui compte.

- c) Si une des règles ci-dessus est enfreinte, tous les résultats restent certes dans le classement, mais par résultat fautif, on retire à l'équipe le nombre de points attribué à la 1<sup>ère</sup> place au concours (généralement 16).
- d) Dans toutes les catégories jeunesse et Master, le nombre d'athlètes citoyens étrangers n'est pas limité.

### **13. Inscrire et désinscrire des équipes auprès de l'organisateur**

#### **13.1. Inscriptions d'équipes**

##### *Mode Championnats :*

Les équipes enregistrées selon Art. 10 sont considérées comme inscrites à tous les concours de championnats. Pour des raisons de système elles doivent en plus s'inscrire au concours respectif jusqu'au délai d'inscription.

##### *Mode Essais :*

Le délai d'inscription pour les essais CSI est fixé par l'organisateur. Selon Art. 10 les équipes doivent être enregistrées chez Swiss Athletics avant expiration du délai d'inscription.

#### **13.2. Désinscription d'équipes**

##### *Mode Championnats :*

En cas de désinscription après l'enregistrement, la taxe d'enregistrement n'est pas remboursée. Une désinscription moins de 15 jours avant la manifestation a comme conséquence une taxe de désinscription selon règlement sur les taxes. Les éventuelles finances d'inscription fixées par l'organisateur restent également dues.

##### *Mode Essais :*

Les taxes d'enregistrement payées ne sont en aucun cas remboursées. Les éventuelles finances d'inscription fixées par l'organisateur restent dues.

#### **13.3. Inscriptions tardives**

##### *Mode Championnats :*

Dans la ligue nationale, les inscriptions tardives ne sont plus possibles après le délai d'enregistrement. Dans la ligue de promotion et dans la ligue des juniors, les inscriptions tardives sont possibles, en accord avec Swiss Athletics, jusqu'à maximum deux semaines avant le concours dans la mesure où les conditions organisationnelles le permettent.

##### *Mode Essais :*

L'organisateur définit dans la publication de son concours les conditions y compris les éventuelles taxes pour inscriptions tardives.

### **14. Annonce de la composition de l'équipe**

##### *Mode Championnats*

L'organisateur fixe lui-même le délai dans l'administration de compétition „annoncer la composition standard jusqu'au“ (maximum 3 jours avant le concours). Jusque-là tous les athlètes qui s'alignent (probablement) au concours peuvent resp. doivent être enregistrés dans l'inscription en ligne (=composition standard). Les points systémiques suivants doivent être respectés :

- Un nombre illimité d'athlètes peut (théoriquement) être inscrit par discipline. Il est recommandé d'inscrire si possible que les trois athlètes qui s'alignent dans le cas optimal.

- Un athlète peut au maximum être inscrits dans trois disciplines (y compris relais).
- Au maximum 20 athlètes remplaçants peuvent être inscrits par équipe. Les athlètes inscrits dans une discipline ne peuvent pas être aussi inscrits comme remplaçants.

Jusqu'à la séance des chefs d'équipe, un nombre quelconque de mutations peut être effectué au sein de la composition standard. On ne peut toutefois pas annoncer des athlètes qui ne sont pas inscrits dans la composition standard. Il est dans l'intérêt de l'organisateur de signaler rapidement tout changement.

#### *Mode Essais*

L'organisateur fixe dans sa publication de concours le dernier moment pour enregistrer la composition standard. Les mutations et les suppressions au sein de la composition standard sont ensuite possibles au plus tard jusqu'à la séance des chefs d'équipe. L'organisateur définit le cadre précis.

### **15. Restrictions de participation**

Dans les explications sur les différentes catégories CSI on trouve le nombre d'athlètes autorisés à s'aligner par discipline, resp. le nombre maximum de disciplines qu'un athlète a le droit de disputer. Le non-respect de cette directive implique la suppression de tous les résultats obtenus par l'athlète concerné lors du concours correspondant.

### **16. Séance des chefs d'équipe**

La séance des chefs d'équipe a généralement lieu 90 minutes avant le début du concours. Les dernières mutations peuvent y être apportées à la composition définitive de l'équipe. D'autres arrangements et décisions peuvent être pris sous la surveillance du chef JA.

### **17. Remplacement à court terme d'athlètes**

Après la séance des chefs d'équipe, des athlètes peuvent encore être remplacés jusqu'à 30 minutes maximum avant le début de la discipline respective, en présence d'une blessure contractée directement. Les remplaçants engagés doivent figurer dans la composition standard. Le jury d'appel doit être informé immédiatement. Un athlète remplacé ne peut plus être engagé dans une discipline qui commence plus tard.

### **18. Concours annexes**

Il est permis d'organiser des disciplines supplémentaires dans le cadre d'un concours CSI si elles ont été approuvées séparément, les disciplines CSI et autres disciplines ne pouvant en aucun cas être organisées ensemble.

### **19. Participation hors concurrence**

La participation d'athlètes hors concours n'est pas autorisée pendant un concours CSI.

### **20. Juges-arbitres**

#### *Mode Championnats :*

Les concours de championnats sont surveillés par trois juges-arbitres. En LNA et ligue des juniors, deux JA-expert/es sont désignés par Swiss Athletics. En LNB, LNC

et LP Swiss Athletics désigne un ou une JA-expert/e comme chef des JA. Les autres JA sont mis à disposition par l'organisateur. L'organisateur annonce également les noms des JA de l'organisateur avec la demande d'autorisation du meeting.

*Mode Essais :*

Les essais CSI sont surveillés par un jury d'appel composé de trois personnes. Le chef juge-arbitre est défini par l'office de convocation de l'ACA. L'organisateur convoque lui-même deux juges-arbitres.

L'organisateur doit envoyer le programme de la compétition au jury d'appel au plus tard deux semaines avant le concours.

## **21. Équipe des Starters**

*Mode Championnats :*

En LNA et dans la ligue des juniors, Swiss Athletics convoque deux starters expert/es. En LNB, LNC et LP, Swiss Athletics désigne un ou une starter expert/e. L'organisateur resp. le chef starter de l'ACA désigne les autres starters en accord avec la commission des starters Swiss Athletics.

*Mode Essais :*

Les organisateurs annoncent aussi leurs essais CSI à l'office de convocation des starters de l'ACA qui attribue (si information en temps voulu) un ou deux starters selon la grandeur de la manifestation ou organisent eux-mêmes leurs starters.

## **22. Juges de concours**

L'organisateur doit disposer de suffisamment de juges reconnus par Swiss Athletics. Les organisateurs peuvent exiger des équipes participantes un team de juges composé d'un maximum de trois juges formés.

## **23. Administration de la compétition**

La compétition doit être administrée avec le logiciel d'évaluation TAF3 (ou version suivante) mis à disposition par Swiss Athletics.

## **24. Résultats d'équipe et listes de résultats**

La signature du chef d'équipe n'est plus nécessaire une fois la compétition terminée, car tous les résultats peuvent être consultés en direct. Les réclamations ou protêts doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.

L'organisateur publie les résultats en permanence avec le logiciel de compétition (TAF3) dans les résultats en direct et publie un classement sur Internet.

## **25. Répétitions d'épreuves simples et essais CSI**

La décision de reporter un concours CSI en raison de mauvaises conditions atmosphériques, doit être prise avant le début de la manifestation et annoncée sans tarder au secrétariat Swiss Athletics. Les manifestations CSI commencées, ne peuvent être interrompues qu'en cas de force majeure par le jury. Dans ce cas l'ensemble du concours doit être répété. Les épreuves organisées jusqu'à l'interruption ne comptent pas pour le classement. Si l'organisateur a commis une erreur lors du déroulement d'une épreuve (comptage incorrect des tours, emplacement erroné, pas assez ou haies mal placées, mauvais engins à lancer,

chronométrage défaillant etc.), il faut répéter la discipline. Si l'ordre de classement peut être établi correctement, on peut y renoncer avec l'accord de toutes les équipes participantes (seulement valable pour les concours de championnats). Pour les disciplines de courte distance, de saut et de lancer, la répétition se fait le jour même avec les mêmes athlètes. Les courses de demi-fond et de fond doivent être répétées dans les huit jours suivants et également dans la même composition. Les frais à la rigueur occasionnés sont à charge de l'organisateur fautif.

## **26. Infractions au règlement**

Si des infractions au règlement en rapport avec l'engagement autorisé d'athlètes ne peuvent être constatées qu'après le concours, Swiss Athletics apportera les corrections nécessaires aux résultats et en informera par écrit les sociétés concernées.

## **27. Règlements techniques Concours de championnats**

### **27.1. Nombre d'équipes**

- a) Dans la ligue nationale et la ligue de promotion, 8 équipes au maximum peuvent participer par catégorie. Si davantage d'équipes sont inscrites pour la ligue de promotion, Swiss Athletics décide de la participation avec l'organisateur, les équipes ayant participé l'année précédente bénéficiant d'un traitement préférentiel.
- b) Dans la ligue des juniors, 16 équipes peuvent participer par sexe. Si plus de 16 équipes sont enregistrées, la ligue des juniors sera divisée en ligue des juniors A et B, dans la mesure où un deuxième organisateur est trouvé. Dans ce cas on procède à la répartition sur la base de la liste de résultats de l'année précédente, les 8 meilleures équipes de l'année précédente et à la rigueur le team vainqueur de la catégorie U18 de la ligue des juniors A ayant le droit de concourir.
- c) Si on ne trouve pas un deuxième organisateur, Swiss Athletics décide de la participation avec l'organisateur, les équipes ayant participé l'année précédente ainsi que les équipes vainqueuses de l'année précédente de la catégorie U18 bénéficiant d'un traitement préférentiel.

### **27.2. Promotion et relégation**

- a) L'équipe classée première en LNB, LNC et LPA est promue dans la ligue supérieure suivante.
- b) L'équipe classée dernière en LNA, LNB et LNC est reléguée dans la ligue inférieure suivante.
- c) Il n'y a pas de relégué en LPA, pas de promu en LPB.

### **27.3. Renoncer à la promotion ou à la place de participation**

- a) Si une équipe renonce à la promotion, l'équipe suivante classée est repêchée. Si celle-ci renonce également à la promotion, Swiss Athletics décide s'il y a un promu.
- b) S'il n'y a pas de promu, aucune équipe de la ligue supérieure ne sera reléguée.
- c) Si une équipe, qui aurait une place en LNA, LNB ou LNC, renonce à s'aligner, l'équipe de cette ligue reléguée l'année précédente peut rester dans cette ligue. Si celle-ci renonce à cette place de participation, la deuxième équipe classée de la ligue inférieure peut être promue en plus.

#### **27.4. Nouvelles équipes ou équipes qui se sont retirées**

- a) Les sociétés qui participent pour la première fois au mode Championnats ou qui aimeraient à revenir au mode Championnats après une impasse, peuvent s'inscrire en ligue de promotion A ou B.
- b) Si des sociétés ou CoA fondent une nouvelle société resp. une nouvelle CoA, la société nouvellement fondée / la CoA nouvellement fondée peut reprendre l'affiliation à la ligue de l'équipe la mieux classée de l'ancienne société resp. CoA.
- c) Si une société quitte une CoA, alors cette société s'aligne dans la ligue de promotion A ou B. La société peut reprendre la place de participation dans une ligue supérieure, au cas où la CoA y renonce.
- d) Si une CoA est dissoute, alors toutes les sociétés s'alignent dans la ligue de promotion A ou B. Dans la mesure où les sociétés se mettent d'accord, une des sociétés peut reprendre la place de participation de la CoA dans une ligue supérieure.

#### **27.5. Évaluation et attribution des points**

- a) Le classement aux points est appliqué. Les équipes seront classées sur la base du nombre de points total réalisé. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline sera déterminant pour le classement, puis le nombre de deuxièmes places, etc.
- b) Les points sont attribués conformément aux rangs. S'il y a 8 équipes au départ : 1<sup>er</sup> rang = 16 points, 2<sup>e</sup> rang = 15 points, 3<sup>e</sup> rang = 14 points ... jusqu'au 16<sup>e</sup> rang = 1 point.
- c) Relais (avec 8 équipes) : 1<sup>er</sup> rang = 16 points, 2<sup>e</sup> rang = 14 points, 3<sup>e</sup> rang = 12 points, ... jusqu'au 8<sup>e</sup> rang = 2 points.

##### **Exception :**

JL et LPB : la répartition des points se fait en fonction du nombre d'équipes au départ. Exemple pour 12 équipes au départ : 1<sup>er</sup> rang = 12 points ; 2<sup>e</sup> rang = 11 points, 3<sup>e</sup> rang = 10 points, ... ..., jusqu'au 12<sup>e</sup> rang = 1 point).

- d) S'il n'est pas possible de déterminer des rangs précis à partir des performances, les nombres de points des rangs concernés seront partagés.
- e) S'il y a moins ou plus de 8 équipes au départ, les points à attribuer seront répartis en fonction du nombre d'équipes prenant le départ (avec 7 équipes, le vainqueur reçoit donc 14 points etc.).

Exception voir 27.5c

#### **27.6. Horaires cadres**

Les horaires cadres sont appliqués pour les concours de championnats. Les horaires peuvent être modifiés en accord avec Swiss Athletics, si par exemple les installations de compétition ne permettent pas d'organiser les épreuves techniques selon l'horaire prescrit.

En cas de force majeure le jury peut autoriser des dérogations de l'horaire.

#### **27.7. Chronométrage**

Il ne sera tenu compte que de résultats ayant été obtenus avec un système de chronométrage électronique homologué (cat. A) par Swiss Athletics.

## 27.8. Courses

### *Compositions des séries*

- a) Les meilleures performances de la saison, ou à défaut les meilleures performances de l'année précédente, sont en principe déterminantes pour la répartition en séries. Un juge-arbitre peut approuver une répartition des séries différente de ce principe (par ex. pour les Swiss Starters sans valeur d'inscription dans la discipline correspondante).
- b) Deux séries de 12 participants au maximum sont formées sur 800m et 1500m. Les coureurs sans performance d'inscription prennent le départ dans la deuxième série.
- c) Les 3000m sont courus en une seule série, si possible avec départ Oslo s'il y a plus de 18 athlètes.
- d) La composition des séries pour le 4x100m se fait selon a), avec par série toutefois un seul relais par société.
- e) La répartition des couloirs se fait jusqu'au 800m inclus de manière que les athlètes les plus rapides par série se voient attribuer les couloirs du milieu. (3 - 5 pour 6 couloirs, 3 - 6 pour 8 couloirs). Au-delà de 1500m et 3000m, la répartition des départs se fait de manière au hasard.

## 27.9. Disciplines techniques

### *Ordre de passage*

- a) L'ordre de passage pour les sauts horizontaux et les lancers se fait selon 27.8a, dans l'ordre avec la meilleure performance à la fin.
- b) L'ordre de passage pour les sauts verticaux se fait en fonction des hauteurs initiales.

### *Nombre d'essais*

- Longueur, triple, poids, disques, marteau et javelot : 4 essais
- Hauteur et perche : selon RO

### *Hauteurs minimales / Progressions / Distances de la poutre*

#### Hommes

- *Saut en hauteur* : progression jusqu'à 2.00m : 5cm, à partir de 2.00m : 3cm
- *Saut à la perche LNA* : hauteur minimale : 3.00m, progressions jusqu'à 3.90m : 30cm, de 3.90m à 4.70m : 20cm, à partir de 4.70m : 10cm.
- *Saut à la perche LNB* : hauteur minimale : 2.70m, progressions jusqu'à 3.60m : 30cm, de 3.60m à 4.60m : 20cm, à partir de 4.60m : 10cm.
- *Triple saut* : l'utilisation de la planche est déterminée lors de la séance des responsables d'équipe.

#### Femmes

- *Saut en hauteur* : progression jusqu'à 1.65m : 5cm, à partir de 1.65m : 3cm.
- *Saut à la perche LNA* : hauteur minimale : 2.30m; progressions jusqu'à 3.20m : 30cm, de 3.20m à 4.00m : 20cm, à partir de 4.00m : 10cm
- *Saut à la perche LNB* : hauteur minimale : 2.10m, progressions jusqu'à 3.00m : 30cm, de 3.00m à 3.80m : 20cm, à partir de 3.80m : 10cm.
- *Triple saut* : l'utilisation de la planche est déterminée lors de la séance des responsables d'équipe.

Ligue des juniors

- *Saut en hauteur Hommes* : progression jusqu'à 1.85m : 5cm, de 1.85m : 3cm
- *Saute en hauteur Femmes* : progression jusqu'à 1.55m : 5cm, de 1.55m : 3cm.
- *Saut à la perche*

Concours mixte :

- Groupe 1 : hauteur initiale min. 2.00m, max. 3.00m, progressions : 20cm
- Groupe 2 : hauteur initiale min. 3.00m, progressions : 20cm

*Progressions pour les limites et tentatives de records :*

- Les hauteurs limites pour les compétitions internationales (jeunesse) pourraient être intégrées selon RO/IWR en accord avec le chef JA.
- Les records suisses peuvent aussi être tentés hors hauteurs de progression.

## 28. Ligue nationale A (LNA) Hommes et Femmes

### Hommes

**Disciplines :** 16 disciplines : 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m, hauteur, perche, longueur, triple, poids, disque, marteau, javelot

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent
- en total 31 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### Femmes

**Disciplines :** 16 disciplines : 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 400mH, 4x100m, hauteur, perche, longueur, triple, poids, disque, marteau, javelot

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent
- en total 31 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### Précision pour le lancer du marteau :

Si un concours de championnats est organisé sur un terrain qui n'a pas d'installation de marteau conforme, le lancer du marteau est purement et simplement supprimé comme discipline du classement.

### Horaire cadre LNA :

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
11:00		Perche M	Marteau M	11:00
11:30	4x100m M		Disque W	11:30
11:40	4x100m W	Hauteur W	Javelot M	11:40
12:00	800m M	Longueur M		12:00
12:15	800m W	Triple W		12:15
12:40	110mH M		Poids M	12:40
13:00	100mH W			13:00
13:20	3000m M			13:20
13:40	3000m W			13:40
14:10	400m M		Marteau W	14:10
14:30	400m W	Perche W / Hauteur M	Poids W	14:30
15:00		Longueur W / Triple M	Javelot W	15:00
15:15	100m M		Disque M	15:15
15:30	100m W			15:30
15:50	400mH W			15:50
16:10	400mH M			16:10
16:40	200m M			16:40
16:55	200m W			16:55
17:40	Remise des prix			17:40

## 29. Ligue nationale B (LNB), Hommes et Femmes

### Hommes

**Disciplines :** 15 disciplines : 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 400mH, 4x100m, hauteur, perche, longueur, triple, poids, disque, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent  
- en total 29 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### Femmes

**Disciplines :** 15 disciplines : 100m, 200m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 400mH, 4x100m, hauteur, perche, longueur, triple, poids, disque, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent  
- en total 29 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### Horaire cadre LNB

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
11:30	4x100m M	Perche M	Disque W	11:30
11:45	4x100m W	Hauteur W	Javelot M	11:45
12:00	800m M	Longueur M		12:00
12:15	800m W	Triple W		12:15
12:40	110mH M		Poids M	12:40
13:00	100mH W			13:00
13:20	3000m M			13:20
13:40	3000m W			13:40
14:10	400m M			14:10
14:30	400m W	Hauteur M	Poids W	14:30
14:45		Perche W	Disque M	14:45
15:00		Longueur W / Triple M	Javelot W	15:00
15:15	100m M			15:15
15:30	100m W			15:30
15:50	400mH M			16:00
16:10	400mH W			
16:30	200m M			16:30
16:45	200m W			16:45
17:30	Remise des prix			17:30

### 30. Ligue nationale C (LNC), Hommes et Femmes

#### **Hommes**

**Disciplines :** 12 disciplines : 100m, 400m, 800m, 3000m, 110mH, 4x100m, hauteur, longueur, triple, poids, disque, javelot

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent
- en total 23 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

#### **Femmes**

**Disciplines :** 12 disciplines : 100m, 400m, 800m, 3000m, 100mH, 4x100m, hauteur, longueur, triple, poids, disque, javelot

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent
- en total 23 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

#### **Horaire cadre LNC :**

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
12:00	4x100m M	Hauteur W	Disque W	12:00
12:15	4x100m W	Longueur M	Javelot M	12:15
12:30	800m M	Triple W		12:30
12:45	800m W			12:45
13:10	110mH M		Poids M	13:10
13:30	100mH W			13:30
13:50	3000m M			13:55
14:05	3000m W	Hauteur M	Disque M	14:00
14:20	400m M	Longueur W / Triple M		14:20
14:40	400m W		Poids W / Javelot W	14:45
15:00	100m M			15:00
15:30	100m W			15:30
16:30	Remise des prix			16:30

### 31. Ligues de promotion Hommes et Femmes

#### 31.1. Ligue de promotion A

##### *Hommes*

**Disciplines :** 10 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 110mH, 4x100m, hauteur, longueur, poids, disque, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent  
- en total 19 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

##### *Femmes*

**Disciplines :** 10 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 100mH, 4x100m, hauteur, longueur, poids, disque, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, les 2 meilleurs résultats comptent  
- en total 19 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

#### Horaire cadre Ligue de promotion A :

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
12:00	4x100m M		Disque W	12:00
12:15	4x100m W	Hauteur W	Javelot M	12:15
12:30	1500m M	Longueur M	Poids M	12:30
12:45	1500m W			12:45
13:05	110mH M			13:15
13:30	100mH W			13:30
14:00	400m M		Disque M	14:00
14:15	400m W	Hauteur M	Javelot W	14:15
14:30		Longueur W	Poids W	14:30
15:00	100m M			15:00
15:30	100m W			15:30
16:15	Remise des prix			16:15

### 31.2. Ligue de promotion B (LPB)

#### *Hommes*

**Disciplines :** 7 disciplines : 100m, 1500m, 4x100m, hauteur, longueur, poids, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte  
- en total 7 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

#### *Femmes*

**Disciplines :** 7 disciplines : 100m, 1500m, 4x100m, hauteur, longueur, poids, javelot

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte  
- en total 7 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

#### **Horaire cadre Ligue de promotion B :**

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
13:00	4x100m M	Hauteur W	Javelot M	13:00
13:15	4x100m W		Poids W	13:15
13:40	1500m M	Longueur M		13:30
14:00	1500m W			13:50
14:30	110mH M		Poids M	14:30
14:50	100mH W	Hauteur M	Javelot W	14:40
15:00		Longueur W		15:00
15:30	100m M			16:00
15:45	100m W			16:15
16:30	Remise des prix			16:45

Si des concours combinés avec des équipes de LPA et LPB sont prévus, Swiss Athletics peut, sur demande, mettre à disposition de l'organisateur un horaire modèle.

## 32. Ligue des juniors (LJ), U20 M et U20 W

### U20 M

**Disciplines :** 11 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 110mH (99.1cm), 4x100m, hauteur, perche, longueur, poids (6kg), disque (1.75kg), javelot (800g)

**Classement :**

- par disciplines 2 athlètes participent, le meilleur résultat compte
- en total 11 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### U20 W

**Disciplines :** 11 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 100mH (83.8cm), 4x100m, hauteur, perche, longueur, poids (4kg), disque (1kg), javelot (600g)

**Classement :**

- par disciplines 2 athlètes participent, le meilleur résultat compte
- en total 11 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 2 disciplines et au relais

### Horaire fixe Ligue des juniors U20 pour deux fois 8 équipes

Heure	Courses	Sauts	Lancers	Heure
12:00	4x100m M	Perche 1	Javelot M	12:00
12:15	4x100m W	Hauteur W	Disque W	12:15
12:30	1500m M	Longueur M		12:30
12:50	1500m W			12:45
13:15	110mH M		Poids M	13:15
13:30	100mH W			13:30
13:45			Javelot W	13:45
14:00	400m M	Perche 2		14:00
14:30	400m W	Longueur W/ Hauteur M	Disque M	14:30
14:45			Poids W	14:45
15:00	100m M			15:00
15:30	100m W			15:30
16:15	Remise des prix			16:15

### Précision :

S'il y a plus de 16 équipes en finale LJ, l'horaire doit être étendu en conséquence.

### 32.1. DNA Mixed U20 M/W (anciennement Coupe d'Europe)

Une qualification pour la compétition DNA Mixed U20 de European Athletics n'est possible que si une société/CoA participe avec 2 équipes (U20 M et U20 W). Le vainqueur du club est déterminé en additionnant les points de classement des deux classements finaux. La société/CoA ayant le plus petit nombre de points de classement a la possibilité de participer en automne de la même année. En cas d'égalité de points, le nombre de victoires par discipline est déterminant pour le classement. Si une société/CoA renonce à participer, la société/CoA suivante peut prendre sa place.

### **33. Réglementations techniques Essais CSI**

#### **33.1. Classement**

- a) Classement aux points selon barème Swiss Athletics 2010.
- b) Les équipes sont classées en fonction du nombre total de points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de victoires de discipline est déterminant, ensuite le nombre de deuxièmes places etc.

#### **33.2. Liste de résultats Classement annuel**

Le classement de chaque catégorie est définitivement établi sur la base des nombres de points obtenus lors des essais.

#### **33.3. Composition des séries, répartition des couloirs, ordre de passage**

*Composition des séries et des couloirs :*

Les séries sont composées selon la performance des inscriptions, la répartition des couloirs se fait avec priorité aux couloirs du milieu (les athlètes les plus rapides sur les couloirs 3-5 resp. 3-6).

L'athlète le plus performant de chaque société (selon la liste des meilleurs), occupera un des 4 couloirs intérieurs de la première série. Les autres athlètes seront répartis selon les performances annoncées (indépendamment de l'appartenance à la société).

*Ordre de passage :*

Dans les disciplines de saut et de lancer, l'ordre de passage est fait selon la liste des meilleurs resp. performance d'inscription (meilleure performance à la fin).

#### **33.4. Nombre d'essais**

Concours individuel catégories Masters, U18 et U16 :

- Longueur, poids et javelot : 4 essais
- Hauteur : selon RO

**Concours par équipe** Catégories U14 et U12 :

- Longueur, poids, javelot : 3 essais
- Hauteur : au maximum 6 essais

#### **33.5. Hauteurs initiales et progressions**

Les hauteurs initiales et les progressions sont fixées à la séance des chefs d'équipe ou sur place.

#### **33.6. Mesures dans les disciplines techniques pour les longs lancers**

Pour que cette discipline puisse se dérouler sans prendre de retard, les distances sont marquées et mesurées après le dernier essai.

Cette restriction est supprimée avec une mesure électronique des distances.

## 34. Masters : Hommes et Femmes

### *Hommes*

**Limite d'âge :** à partir de 30 ans (date limite 1<sup>er</sup> janvier)

**Disciplines :** 8

**Courses :** 100m, 1000m, 3000m, 4x100m

**Sauts :** Hauteur, longueur

**Lancers :** Poids (7.26kg), javelot (800g)

**Classement :** 8 résultats comptent : 3 athlètes participent, 1 compte (relais : 2 participent, 1 compte)

**Participation limitée :**

Par athlète au maximum 3 épreuves simples et le relais.

Précision :

Les athlètes M30 et plus âgés peuvent (même s'ils ont compté dans la catégorie Masters) également s'aligner dans une catégorie Hommes, mais seulement pour la même société / CoA.

### *Femmes*

**Limite d'âge :** à partir de 30 ans (date limite 1<sup>er</sup> janvier)

**Nombre disc. :** 8

**Courses :** 100m, 1000m, 3000m, 4x100m

**Sauts :** Hauteur, longueur

**Lancers :** Poids (4kg), javelot (600g)

**Classement :** 8 résultats comptent : 3 athlètes participent, 1 compte (relais : 2 participent, 1 compte)

**Participation limitée :**

Par athlète au maximum 3 épreuves simples et le relais.

Précision :

Les athlètes W30 et plus âgées peuvent (même si elles ont compté dans la catégorie Masters) également s'aligner dans une catégorie Femmes, mais seulement pour la même société / CoA.

## **35. U18 : Individuel**

### **35.1. U18 M Individuel**

**Disciplines :** 9 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 110mH (91.4cm), 4x100m, hauteur, longueur poids (5kg), javelot (700g)

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte  
- en total 9 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 3 disciplines et au relais

### **35.2. U18 W Individuel**

**Disciplines :** 9 disciplines : 100m, 400m, 1500m, 100mH (76.2cm), 4x100m, hauteur, longueur poids (3kg), javelot (500g)

**Classement :** - par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte  
- en total 9 résultats comptent  
- Relais : 2 participent, le meilleur compte  
- un athlète peut participer au maximum à 3 disciplines et au relais

## **36. U16 : Individuel**

### **36.1. U16 M Individuel**

**Disciplines :** 8 disciplines : 80m, 1000m, 100mH (83.8cm), 5x80m, hauteur, longueur poids (4kg), javelot (600g)

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte
- en total 8 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 3 disciplines et au relais

### **36.2. U16 W Individuel**

**Disciplines :** 8 disciplines : 80m, 1000m, 80mH (76.2cm), 4x100m, hauteur, longueur poids (3kg), javelot (400g)

**Classement :**

- par disciplines 3 athlètes participent, le meilleur résultat compte
- en total 8 résultats comptent
- Relais : 2 participent, le meilleur compte
- un athlète peut participer au maximum à 3 disciplines et au relais

### **37. U14 Concours multiple**

#### **37.1. U14 M Concours multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, hauteur (années paires, max. 6 essais) / longueur (zone) (années impaires), poids (3kg), 1000m, 5xlibre;  
**Nombre :** 5 ou 6 athlètes par équipes  
**Classement :** les 4 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais comptent.

#### **37.2. U14 W Concours multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, hauteur (années impaires, max. 6 essais) / longueur (zone) (années paires), poids (3kg), 1000m, 5xlibre;  
**Nombre :** 5 ou 6 athlètes par équipe  
**Classement :** Les 4 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais comptent.

#### **37.3. U14 Mixed Concours multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, hauteur (années paires, max. 6 essais) / longueur (zone) (années impaires), poids (3kg), 1000m, 5xlibre;  
**Nombre :** 5 ou 6 athlètes par équipes  
**Classement :** les 4 meilleurs résultats individuels (les 2 meilleures filles et les 2 meilleurs garçons) par discipline et le relais comptent.

#### **Remarques aux disciplines U14 hauteur et longueur (zone) :**

Ceux-ci se déroulent en alternance selon les directives suivantes:

Années paires: U14 M hauteur  
U14 W longueur (zone)  
U14 Mixed hauteur

Années impaire: U14 M longueur (zone)  
U14 W hauteur  
U14 Mixed longueur (zone)

### **38. U12 : Concours multiples**

#### **38.1. U12 M Concours multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre

**Participants :** 6 athlètes par équipe

**Classement :** Les 4 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais comptent.

#### **38.2. U12 W Concours multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, 1000m, longueur (zone), balle(200g), 6xlibre

**Participants :** 6 athlètes par équipe

**Classement :** Les 4 meilleurs résultats individuels par discipline et le relais comptent.

#### **38.3. U12 Mixed-multiple**

**Disciplines :** 5 disciplines : 60m, 1000m, longueur (zone), balle (200g), 6xlibre

**Participants :** max. 6 athlètes par équipe (3 garçons et 3 filles)

**Classement :** Les 4 meilleurs résultats individuels (les 2 meilleurs des garçons et les 2 meilleurs des filles) par discipline et le relais comptent.

### **39. Dispositions finales**

Le règlement CSI 2024 remplace toutes les éditions précédentes et reste valable au moins deux ans. Il entre en vigueur le 1er janvier 2024 avec l'approbation par le comité central le 1 décembre 2023.

D'éventuelles propositions pour la prochaine révision doivent être soumises jusqu'au 1er avril 2025 au département Support compétition de Swiss Athletics.

Si, en cas de force majeure, des changements (adaptations au RO ou IWR) devaient être opérés avant, ceux-ci seront publiés par les services officiels Swiss Athletics.

En cas de confusions dans l'interprétation des règles, la décision revient au comité central.

### **SWISS ATHLETICS**

Le président :

Christoph Seiler

Le chef Support compétition :

Thomas Suter

Approuvé par le comité central le : 1 décembre 2023.

Date de validité :

1<sup>er</sup> janvier 2024